

Ce qu'il faut savoir pour postuler au master MEEF arts plastiques de l'université de Paris 8 et de l'ESPE de Créteil.

Ce master relève d'un **partenariat** entre l'université de Paris 8 et l'ESPE-UPEC de Créteil. Les cours ont lieu, pour l'essentiel et "*en présentiel*", à l'université de Paris 8. Nous n'avons pas prévu de formation à distance (pour cela, il faut s'adresser au CNED).

La première année du **master MEEF** prépare au CAPES externe, la seconde année est une formation professionnelle en alternance réservée aux étudiants lauréats du CAPES et à quelques titulaires du M1 MEEF arts plastiques autorisés à poursuivre en M2 MEEF malgré un échec au CAPES.

En étant déjà titulaire d'un bac+5, il est possible de présenter directement le concours, sans passer par le M1 MEEF. En revanche, pour bénéficier d'une **préparation au CAPES** il faut être inscrit en M1 MEEF (même avec un master, un DNSEP, ..., un doctorat).

Outre l'obtention minimum d'un bac+3 (DNAP, licence, etc.), l'accès en M1 MEEF Arts plastiques est conditionné par une sélection sur **dossier**. Lequel devra être composé, non seulement des pièces administratives habituelles (comme dans les autres masters) mais aussi d'une lettre de motivation et d'un recueil de travaux témoignant à la fois de compétences plastiques variées (dessin, peinture, photo, etc.) et d'un engagement artistique. En deux pages maximum, le candidat devra rédiger une réflexion critique sur l'ensemble de ses réalisations. Ce dossier devra être présenté sur papier (exceptionnellement sur DVD en cas de travaux vidéo).

Critères d'admission : En fonction de nos capacités d'accueil ; suivant les épreuves actuelles du CAPES externe d'arts plastiques ; et au regard des pièces fournies par le candidat (une lettre de motivation, des reproductions de réalisations plastiques personnelles et une réflexion écrite sur ces mêmes travaux), nous attendons que l'étudiant soit capable de :

Maîtriser la communication écrite en français (orthographe, syntaxe, clarté du propos).

Témoigner d'un recul réflexif et cultivé sur son travail plastique.

Maîtriser les codes d'une représentation bidimensionnelle avec des moyens traditionnels (dessin, peinture) ou infographiques.

Témoigner d'une expérience variée et approfondie des arts plastiques.

Avoir développé une pratique personnelle et cultivée des arts plastiques.

Toute licence d'arts plastiques à l'université (master arts plastiques a fortiori), tout DNAP (DNSEP a fortiori), tout diplôme bac+3 (a fortiori bac+5) d'une école d'art sont recommandés. Les titulaires d'une licence en sciences de l'éducation ou en histoire de l'art ne sont, a priori, pas suffisamment préparés à ce master (sauf si, par ailleurs, ils ont développé des compétences susceptibles de répondre aux cinq critères).

Une **commission** se réunira en fin d'année universitaire pour étudier les dossiers reçus. Avant la mi juillet, les candidats sauront s'ils sont acceptés.

Les étudiants qui n'ont pas suivi de **cursum artistique** (université, école des Arts décoratifs, école des Beaux-arts, etc.) ont peu de chance d'être retenus. Le concours du CAPES auquel prépare notre formation est très exigeant et le master MEEF est une formation professionnelle qui réclame une implication très forte. Il ne suffit pas de pratiquer un art sur son temps libre et d'aimer visiter des expositions pour maîtriser les compétences attendues.

La plupart des questions que se pose un étudiant qui postule pour ce master, trouvent leurs réponses sur le **site** du ministère (<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>) ou sur notre brochure en ligne sur artweb (<http://www-artweb.univ-paris8.fr/?-Arts-plastiques->). Il va sans dire que nous préférons accueillir un étudiant motivé et autonome, capable de trouver les informations dont il a besoin.

Enfin, nous organiserons le jeudi **27 avril 2017** une **réunion d'information** à laquelle toutes les personnes intéressées par ce master pourront venir. Il s'agira d'une présentation générale, tant du Master (sa philosophie, ses objectifs, ses conditions d'accès, ses exigences, son fonctionnement...) que du CAPES et du métier d'enseignant d'arts plastiques. Cette réunion aura lieu à l'Université de Paris 8, de 10h à 13h, en salle C006 (bâtiment C).

Les attentes du CAPES d'arts plastiques étant très exigeantes il est conseillé de vérifier si cette perspective professionnelle correspond vraiment à vos capacités et à votre motivation. **D'autres orientations** telles que le professorat des écoles, le concours de professeur de la ville de Paris, ... ou l'engagement dans un autre master de recherche méritent d'être envisagées avec attention.

Modalités d'inscription en M1MEEF Arts plastiques

- Entre le **27 mars et le 08 mai 2017**, poser votre **candidature** sur le site de l'université de Paris 8 via *e-candidature* (<http://admission.univ-paris8.fr>). Suivez les étapes du questionnaire et télécharger le dossier. Le renseigner et réunir les différentes pièces demandées, dont le dossier artistique (voir plus haut). Une deuxième session de candidatures, du 1er au 15 juin, permettra, si nécessaire, de compléter l'effectif.
- **Envoyer** le tout à l'adresse indiquée, suffisamment de temps avant le 08 mai (pour que votre dossier nous parvienne à la bonne date).
- Une **commission** se réunira pour étudier votre dossier et décider d'un avis sur votre candidature.
- Un message vous est adressé pour vous informer de la **décision** prise par la commission (mi juillet).
- Si l'avis est favorable, venir au secrétariat des masters (bureau A069, au RDC du bâtiment A) pour chercher votre **formulaire d'admission** et votre attestation de validation des acquis. Si nécessaire, il vous sera demandé d'apporter des documents complémentaires (fiche d'équivalence, fiche de transfert, etc.). Si vous n'avez pas besoin d'apporter d'autres pièces, votre formulaire d'admission et votre attestation de validation peuvent, éventuellement, vous être adressés par courrier.
- Vous connecter sur le site de Paris 8 et poursuivre votre **inscription administrative** en scannant les documents demandés (dont le formulaire d'admission). En cas de difficulté il est possible de venir sur place (bâtiment C).
- Un RDV vous sera donné par l'administration (bâtiment C de l'université) pour vérifier les pièces, payer vos frais d'inscription et recevoir votre carte d'étudiant.
- Au début du premier semestre, il faudra procéder à vos **inscriptions pédagogiques**. Veillez à être inscrit dans tous vos cours de master (y compris le cours de langue et d'option).

Attention, indépendamment de ces démarches auprès de l'université de Paris 8, vous devez aussi vous inscrire, via internet ([education.gouv](http://education.gouv.fr)), au concours souhaité.

Département Arts Plastiques

Bureau A-069

tél : 01 49 40 66 02 et 70 14

marine.muller05@univ-paris8.fr

zoubida.sevade@univ-paris8.fr

Gilles DEVAUX

Responsable du master MEEF Arts plastiques
A l'université de Paris 8 et auprès de l'ESPE de Créteil
gilles.deviaux@univ-paris8.fr

Paris 8

Préparer
le CAPES
ou l'AGREGATION
d'Arts plastiques
en 2017-2018

Réunion d'information
MEEF Arts Plastiques

Jeudi 27 avril

10h-13h

salle C006

Bâtiment C
rez-de-chaussée